



Restructuration Industrielle

« Acte 1 »

22 avril 2021

Hier, mercredi 21 avril, s'est tenue la réunion du Comité Européen de Groupe, le SE-WC.

Lors de cette réunion, la Direction a présenté le lancement officiel du dossier "Restructuration de nos Aérostructures" avec une annonce générique.

Au terme de la procédure ainsi que de l'expertise que le SE-WC a confiée au cabinet Stratorg, le SE-WC sera consulté.

Cette procédure durera 3 mois au minimum. Ce délai doit servir à répondre aux nombreuses questions de fond, de lever les inquiétudes légitimes face à un tel changement de paradigme qui tracera la destinée future d'AIRBUS.

Dans les grandes lignes, le projet propose l'intégration de nos Aérostructures dans deux "New Co" en France et en Allemagne autour des acteurs STELIA et PAG et pour la France des sites de Nantes, St Nazaire et Toulouse.

In fine, ces deux "New Co" intégreront 9265 salariés en France pour 7349 en Allemagne.

FO souligne positivement le changement de stratégie concernant l'externalisation des sites français et Allemands d'Airbus décidé lors du plan Power 8.



En effet, l'assemblage des Aérostructures est clairement reconnu comme "Core" dans ce projet. **FO** en a toujours été convaincu !

Pour **FO** il est maintenant impératif d'intégrer au maximum cette "New Co" dans le Groupe Airbus sur le principe du "One Airbus".

FO exige dès à présent des garanties sur nos emplois, nos compétences et nos charges sur l'ensemble de nos sites français.

FO demande également des garanties sur l'avenir et la charge des Pré-FAL et travaux de customisation qui basculent dans la nouvelle Aérostructure.

Pour **FO** ces "New Co" ne doivent pas être des coquilles vides et des investissements doivent être intégrés dès leur création pour permettre de garantir l'avenir, notamment la reprise de notre activité après cette crise de la COVID.

Pour **FO** la compétitivité comme la pérennité de ces usines dépendent des investissements, notamment sur la digitalisation et les outils du futur.

Enfin, pour FO l'ensemble des salariés concernés par cette réorganisation doit conserver l'intégralité de leurs acquis sociaux.

**FO exigera des garanties sociales contractuelles
pour l'ensemble
de ces salariés car la réussite
de cette nouvelle entité ne peut se faire
sans le soutien, sans l'adhésion et l'implication
des femmes et des hommes
d'AIRBUS**



FO, notre industrie, nos emplois, nos compétences...